

## AVIS PUBLIC

suivant l'article 176.1 du Code municipal du Québec

---

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2014 CONSOLIDÉ AINSI QUE LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

---

Est par les présentes donné, par le soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité :

Que le rapport financier 2014 consolidé ainsi que le rapport du vérificateur seront déposés à la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 5 mai 2015, au lieu ordinaire des séances du conseil municipal, et ce, à compter de 19 h.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 1<sup>er</sup> jour  
du mois de mai de l'an deux mille quinze (2015).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

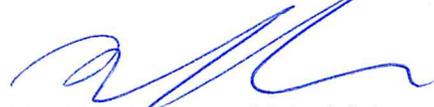
#### Certificat de publication (article 420)

Je soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 1<sup>er</sup> mai 2015 en affichant une copie à chacun des endroits suivants entre 9 h et 12 h, savoir :

Hôtel de ville  
Pavillon Roland-Guindon  
Dépanneur chez Tom, quartier New-Glasgow

Site Web : [www.stesophie.ca](http://www.stesophie.ca)

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 1<sup>er</sup> jour  
du mois de mai de l'an deux mille quinze (2015).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,  
Directeur général et secrétaire-trésorier